



Société gymnique

LA PERSEVERANTE

OBJET : Coupe Alfred Pelen

Le Mans, le 25 novembre 2011

Madame la Présidente, Monsieur le Président

La Persévérante vous invite à participer à la « Coupe Alfred Pelen »

Cette compétition amicale a pour objectif de contribuer à la préparation de la saison compétitive, c'est pourquoi nous avons retenu la date du 15 Janvier 2012.

Nous poursuivons cette année, en plus de la formule habituelle de notre coupe, le Challenge Mixte. Vous trouverez dans le dossier joint les détails de cette manifestation. Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Les inscriptions sont à effectuer pour le 15 décembre au plus tard.

Espérant que votre club sera largement représenté lors de ce match amical, nous vous souhaitons à tous, une excellente saison gymnique 2011.

Dans l'attente de vous recevoir le 15 janvier prochain,

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président :

Fabrice Angevin

COUPE ALFRED PELEN

15 JANVIER 2012

I) PRESENTATION DE LA COMPETITION

- a. Catégories, Programmes.
- b. Classement

II) REGLEMENTATION DES CHALLENGES

- a) Challenge mixte
- b) Challenge Provost

III) ENGAGEMENT DES GYMNASTES

I - PRESENTATION DE LA COMPETITION

(Réglementation générale)

Il s'agit d'une compétition amicale individuelle préparatoire aux compétitions officielles. Indépendamment du classement individuel, des challenges sont organisés.

a) CATEGORIES, PROGRAMMES :

GAF : Benjamine, Minime, Cadette, J/S.

- Imposés Benjamine et Minime programme B minimum (Imposés B à G)
- Imposés Cadette programme C minimum (Imposés C à G)
- DIR fédéral zone (programme fédéral Zone ouest - voir le programme joint) de Cadette à Senior.
- DIR fédéral (programme fédéral, voir le programme de la brochure technique nationale) de Minime à Senior
- Nat. A, Nat. B et Nat B optionnelles. (code FIG) de Minime 2^{ème} année à Senior. Pour les optionnelles, 2 agrès maximum à préciser sur le tableau d'engagements.

Juges à prévoir (en fonction des engagements) : N3 pour le National, N2 pour Fédéral, N1 imposés

GAM : Poussin dernière année, Benjamin, Minime, Cadet, J/S.

- Imposés (A à G sauf saut A à F) Poussin dernière année à Senior.
- DIR libre Zone (programme libre aménagé zone ouest – voir le programme ci-joint) de Cadet à Senior.
- Nat. A, Nat. B et Nat. B opt. (code FIG) Cadet à Senior. Pour les optionnels, 3 agrès maximum à préciser sur le tableau d'engagements.

Juges à prévoir (en fonction des engagements) N3 pour le National, N2 pour le DIR Libre, N1 Imposés.

b) Classement

A l'issue de la compétition il sera établi :

- Un classement individuel par catégorie (sauf en Cadets, Juniors et Seniors où il n'y aura qu'un seul palmarès en fonction du nombre d'engagés).
- Un classement par couple mixte (cf règlement Challenge Mixte)
- Un classement par club (cf réglementation Challenge J. Provost)

II – REGLEMENTATION DES CHALLENGES

A) CHALLENGE MIXTE

Suite aux engagements des clubs, il sera procédé à la formation de couples dans diverses catégories sans tenir compte des clubs d'appartenance.

Couple imposés benjamins / Benjamines.

Couple imposés minimes.

Chaque couple se verra classé en fonction de la somme du meilleur agrès du gymnaste et de la gymnaste.

B) CHALLENGE JEAN PROVOST (la Persévérante n'y participe pas)

Ce Challenge est attribué au club obtenant le plus grand nombre de points en fonction des critères suivants :

- a) **La distance** (entre Le Mans et la ville du club) : 1 point pour 10 km.
- b) **Le nombre d'engagés** : 1 point pour trois gymnastes.
- c) **Les résultats** : 10 points pour le premier, ensuite dégressif (seul le premier gymnaste d'un club est classé). Un club non présent dans une catégorie a le nombre de points qui suit le dernier classé, ou au moins un point si plus de 10 clubs dans la catégorie.

III – ENGAGEMENT DES GYMNASTES

- Les engagements sont à retourner pour le **10 décembre 2010** (cf. feuilles jointes).
- Les droits d'engagement sont de : 7,00 Euros par gymnaste. (Joindre le chèque à l'ordre de la Persévérante).
- Nous vous communiquerons les rotations, horaires et tableau des juges ultérieurement.
- Pour tous renseignements complémentaires, contacter : au **02.43.23.27.25**

Secteur GAF : Sylvain Couedel.

Secteur GAM : Mathieu Chavignaud.

- Vous trouverez sur place une restauration rapide et des boissons à prix raisonnables.

Dans l'attente de vous accueillir, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

LE PRESIDENT

FABRICE ANGEVIN